

# Le Prémontexte

VOLUME 72

OCTOBRE - NOVEMBRE 2018



## DANS CE JOURNAL ...

Fête au Village	Page 2
Escouade canine	Page 3
L'Appui Mauricie	Page 3
Urbanisme	Page 4
Fermeture du bureau municipal	Page 4
Halloween	Page 6
Collecte des encombrants	Page 7
Cercle de Fermières	Page 8
Cours de secourisme	Page 9
Bibliothèque hantée	Page 10
Règlement sur les "tempo"	Page 11
Age d'Or	Page 12

## FÊTE AU VILLAGE 2.0

**Merci à nos bénévoles** pour l'aide apporté lors de la journée de la fête au Village du 25 août 2018.

Un grand merci aussi à nos commanditaires :

Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie

Buffet des Continents Trois-Rivières

Coiffure Nouvelle-Vague - Christine Robert

Dépanneur 350

Spa Sacacomie

Ruth Ellen Brosseau - Députée Berthier-Maskinongé

Garage Autoplace Steve Plante

Casse-Croute la Fringale

Pharmacie Daniel Deschênes

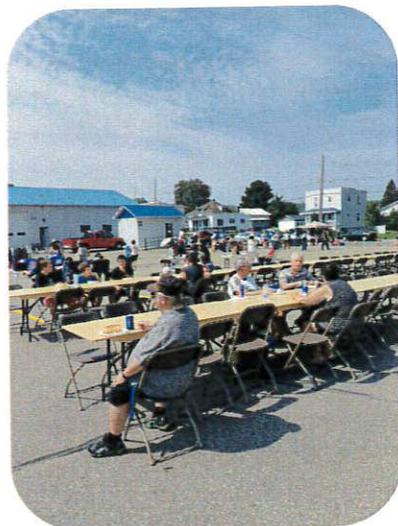
Boucherie 4 saisons

Marché Tradition

Ferme maraichère Frigon

Vignoble Prémont

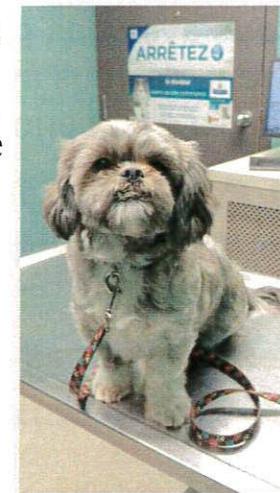
Restaurant Jade



## ESCOUADE CANINE

Pour toute demande ou plainte concernant les chiens dans la municipalité, veuillez communiquer avec le service de l'Escouade Canine de la Mauricie.

**M. Éric Lamy, 819-539-3310;**  
**Téléphone 24heure/24heure :**  
**819-539-2424**



## L'APPUI MAURICIE

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS  
MAURICIE

*Vous êtes là pour eux,  
nous sommes là pour vous.*

**SALON DES AIDANTS ET DES AÎNÉS**

**DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018**

**HÔTEL DELTA TROIS-RIVIÈRES**  
**ENTRÉE GRATUITE**

▷ **70+ EXPOSANTS** ▷ **2 CONFÉRENCES** ▷ **2 ATELIERS**

PROGRAMMATION COMPLÈTE  [salondesaidants.ca](http://salondesaidants.ca)

**Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition?**  
 Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.

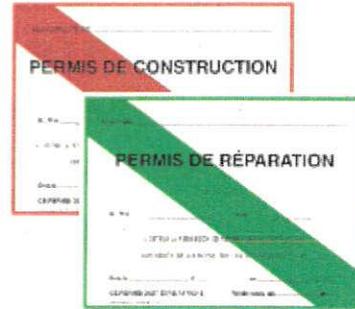
M. Patrick Baril du service de l'urbanisme est présent au bureau municipal un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 13h à 16h. Vous pouvez le rejoindre au 819-268-5526 poste 2605

**Les prochaines dates de disponibilités :**

- 10 octobre
- 24 octobre

Vous pouvez aussi faire une demande sur le site internet

<http://www.sainte-angele-de-premont.ca/services/urbanisme-et-permis/>



**Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 8 octobre pour la fête de l'Action de Grâce et le mercredi 7 novembre pour formation.**

*Prochaine parution du Prémontexte :  
15 novembre 2018*

**1. Avertisseur de fumée :**

- ⇒ Remplacer les piles
- ⇒ Vérifier s'il est fonctionnel, sinon le remplacer
- ⇒ S'il a plus de 10 ans, le remplacer
- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque étage doit avoir un avertisseur de fumée.

**2. Détecteur de monoxyde de carbone :**

- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque résidence ayant un garage relié à celle-ci doit posséder un détecteur de monoxyde de carbone.
- ⇒ Si le détecteur à plus de 6 ans, le remplacer.

**3. Cheminée :**

- ⇒ N'oublier pas de faire ramoner votre cheminée
- ⇒ Remplacer les pièces défectueuses
- ⇒ Chauffer toujours avec du bois sec
- ⇒ Garder toujours l'espace libre autour de votre poêle

**4. Sécheuse à linge :**

- ⇒ Vérifier régulièrement le filtre pour éviter une surchauffe qui peut provoquer un début d'incendie
- ⇒ Vérifier le boyau qui mène vers l'extérieur
- ⇒ Le boyau de sortie doit être en aluminium flexible et non en plastique.

**Pour informations,**  
 contactez M. Denis Bergeron,  
 directeur incendie :  
 819-996-0216



## La Route des bonbons

Vous aimez recevoir les petits Halloweeneux mais vous vous dites qu'encore une fois, personne ne passera cette année?

C'est chose du passé!

Inscrivez-vous à la **Route des bonbons** organisée par le comité Halloween de la bibliothèque! La liste des résidences participantes sera distribuée le 31 octobre aux bureaux de la municipalité, puis à partir de 16 h à l'entrée de la biblio.

Nous demandons aux volontaires de pouvoir ouvrir leur porte de 16 h 30 à 19 h 30 le mercredi 31 octobre.

Communiquez avec Julie Pigeon au 819 268-3357 au plus tard le 28 octobre pour ajouter votre adresse à la liste.

Merci à l'avance de votre participation!

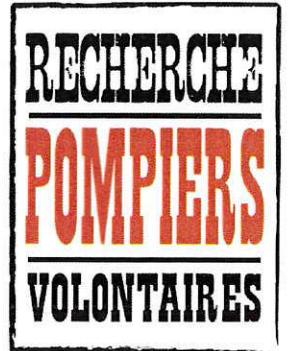


## Recherche de pompiers volontaires

*La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont est présentement à la recherche de personnes désirant se joindre à l'équipe de pompiers volontaires de son service de sécurité incendie.*

*Le poste vous intéresse?*

Contactez M. Denis Bergeron au  
819-996-0216



**ENCOMBRANTS**

La collecte des déchets encombrants se fera **lundi le 29 octobre** en même temps que la collecte d'ordures.

ACCEPTÉ : meubles, divans, matelas, branches attachées ensemble...

REFUSÉ : frigidaire, air climatisé, congélateurs (qui contient du halocarbure), peintures, pneus...

## REPRISE DES ACTIVITÉS

Vous voulez en savoir plus sur le tricot, le crochet, le tissage, la couture et autres activités intéressantes?

Vous cherchez à partager des connaissances, participer à des œuvres caritatives ou tout simplement vous lier de nouvelles amitiés et échanger des idées?

Alors, devenez membre du Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont et joignez-vous à une équipe dynamique et stimulante!

Les activités régulières du Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont ont repris pour la saison 2018-2019, depuis le **21 septembre à 9:30** au sous-sol de l'édifice municipal, 2451, rue Camirand mais il n'est jamais trop tard pour devenir membre.

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue aux membres actuelles et futures!



Vous avez besoin de renouveler votre formation de secourisme RCR et défibrillateur, ou vous êtes intéressé à suivre la formation pour la première fois, voici l'occasion parfaite. Il n'est jamais trop tard pour apprendre à sauver des vies.

La formation comprend les premiers soins, RCR adulte, enfant et bébé, le DEA (défibrillateur) et l'Épipen.

Celle-ci se donnera **Dimanche le 4 Novembre 2018 à 8h20** à la salle des loisirs de Sainte-Angèle-de-Prémont, **au 2451 rue Camirand**. Le coût de la formation est de **55 \$ par personne (avec reçu)**. Pour les gens qui le désirent, il y a possibilité de vous procurer un livre de la formation au coût de 10 \$.

Une carte d'attestation de formation vous sera postée par la **Fondation des Maladies du Cœur du Québec**.

Pour réserver votre place, veuillez communiquer avec **Fanny Branchaud au 819-268-2413**.

**Bienvenue à tous!**



La biblio hantée est de retour!



L'an dernier, les sorcières ont pris le contrôle de la bibliothèque... quel être *étrange et effrayant* l'envahira cette année?

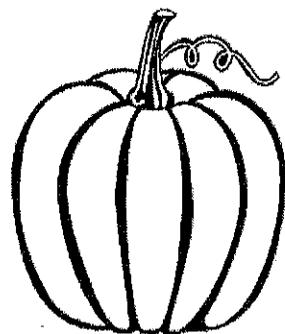
Parcours de peur immersif  
adapté selon l'âge  
qui saura ravir petits et grands!

Avertissement : contient des bonbons!

Activité gratuite!

31 octobre 2018 de 17 h à 20 h

Bienvenue à tous!  
Entrée par la bibliothèque de  
Ste-Angèle-de-Prémont,  
au sous-sol du 2451, rue Camirand.



## Règlement 6.1.2 Les abris temporaires

Dans toutes les zones de la Municipalité, l'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée, entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. Toutefois, les conditions ci-dessous doivent être respectées :

- ▶ Un bâtiment principal doit se trouver sur le même terrain;
- ▶ L'abri d'auto doit comporter un revêtement fait en toile ou tout autre matériel spécifiquement conçu à cette fin;
- ▶ Le revêtement doit être fixé à une structure démontable, bien ancrée au sol;
- ▶ L'abri d'auto doit être localisé dans l'allée de circulation;
- ▶ La hauteur maximale d'un abri d'auto est de trois (3) mètres;
- ▶ La superficie maximale de l'abri d'auto est de 50 m<sup>2</sup> par unité de logement;
- ▶ L'abri temporaire doit être installé à 1,5 mètre de la ligne avant du terrain;
- ▶ La distance minimale entre les lignes latérales du terrain et l'abri d'auto temporaire est d'un (1) mètre, à l'exception des stationnements mitoyens où l'abri peut être localisé directement sur la ligne latérale de terrain.

En dehors de la période d'autorisation, pour un terrain localisé dans le périmètre urbain, la toile de l'abri d'auto temporaire doit être retirée et, si la structure n'est pas démontée, elle doit être remise dans la cour arrière et ne doit pas être visible de la rue.

# Souper et danse FADOQ Sainte-Angèle-de-Prémont

Samedi le 13 octobre 2018 à 17h30

Salle Lévis St-Yves

Membre 16.00 \$ et non-membre 18.00 \$

Apportez votre consommation!

Pour réserver:

Louis Grenier 819-268-6218

Marion St-Yves 819-268-2084

Sylvie Lacoursière 819-268-5760



La prochaine séance du conseil municipal aura lieu

lundi, le 5 novembre 2018 à 19h